

dépenses budgétaires relatives à l'hygiène et à la salubrité s'élevaient à \$167,115; les hôpitaux ont coûté \$628,703 et les autres œuvres de bienfaisance \$57,364.

### 9.—Colombie Britannique.

Le Bureau provincial d'hygiène, qui est l'un des organismes de la Secrétairerie provinciale, comprend cinq divisions principales: (1) salubrité, comportant l'inspection des chantiers en forêts, des camps de touristes et des vaisseaux; (2) prévention des maladies vénériennes; (3) conservation de la santé, comportant la gestion de cliniques pour bébés, l'inspection médicale scolaire et autres services de même nature; (4) laboratoire, où se fait la distribution des vaccins et antitoxines, outre les analyses et (5) hygiène de l'enfance. L'une des sections du rapport annuel du bureau est consacrée aux statistiques vitales.

Comme dans l'Alberta, les informations concernant les hôpitaux et les autres institutions de bienfaisance sont restreintes aux dépenses budgétaires de l'exercice 1921. Pendant cette année, \$56,361 ont été dépensés pour l'hygiène et la salubrité, \$1,125,011 pour les hôpitaux et \$114,038 pour les autres institutions de bienfaisance. La seule institution publique sur laquelle on soit pleinement renseigné est la léproserie de l'île d'Arcy dont il est parlé plus haut et qui est administrée par le ministère fédéral de la Santé.

### 10.—Société Canadienne de la Croix Rouge.

La Société Canadienne de la Croix Rouge est un précieux auxiliaire des gouvernements fédéral et provinciaux; elle est intimement associée à leurs efforts en faveur de l'hygiène et contribue puissamment à soigner les malades et à secourir les indigents. Organisée en 1896, elle prit au cours de la guerre une telle importance que les gouvernements de toutes les provinces se sont assuré ses services pour combattre la maladie et favoriser la vulgarisation de l'hygiène.

Parmi les phases les plus importantes de l'œuvre entreprise par cette société, on doit citer les suivantes:—(1) stimulation de la formation professionnelle d'infirmières; (2) coopération avec les autres organisations; (3) propagande, et (4) emploi d'infirmières formées dans les universités. Six universités canadiennes ont créé des chaires d'enseignement à l'usage des infirmières. La société travaille activement, en collaboration avec les différentes autres organisations existant dans le pays, à combattre les maladies, à assurer le bien-être de l'enfance et à soigner les malades et les infirmes. Elle combine ses travaux avec ceux de l'Association canadienne contre la tuberculose, du Conseil national de lutte contre les maladies vénériennes, du Comité national d'hygiène mentale, de la section du Bien-être de l'Enfance, de l'Association Canadienne de la santé publique et de l'Institut National des Aveugles. Des conférences publiques sont fréquemment faites, des tracts distribués ainsi qu'un journal mensuel tiré à 150,000 exemplaires, qui est publié depuis quelques années. De nombreuses infirmières, d'une compétence éprouvée, ont été placées par la société à la disposition des différents gouvernements provinciaux, tant pour l'enseignement de l'hygiène à l'école et au foyer que pour le soin des malades.

### 11.—Ordre Canadien des Infirmières Victoria.

Cette société, dont l'action est plus spécialisée que celle de la Société de la Croix Rouge, exerce également une influence aussi bienfaisante que considérable dans les questions d'hygiène. Fondé en 1897, l'Ordre a graduellement étendu son champ d'action. Il a ouvert et desservi vingt-quatre hôpitaux dans les régions